

1^{er} juin 2024

TARIFICATION SAISONNIÈRE DE L'EAU

La Garonne, principale source d'eau potable des habitants de Toulouse Métropole, est l'un de nos biens les plus précieux. Avec le réchauffement climatique, nous devons agir collectivement pour la préserver.

La tarification saisonnière incite à faire plus attention à sa consommation d'eau durant les cinq mois les plus secs. Les économies d'eau seront mieux récompensées, et les usagers qui ne consomment pas plus d'eau l'été ne seront pas pénalisés sur l'année.

Chaque jour, l'essentiel.



eau de toulouse métropole
SERVICE PUBLIC | EAU & ASSAINISSEMENT

Pourquoi une tarification saisonnière de l'eau ?

Les fortes températures et faibles précipitations observées sur notre territoire en 2022 et 2023 préfigurent le climat plus aride que connaîtra la Métropole de Toulouse dans le futur.

Dans ce contexte, l'eau n'est pas une ressource infinie ; elle se raréfie.

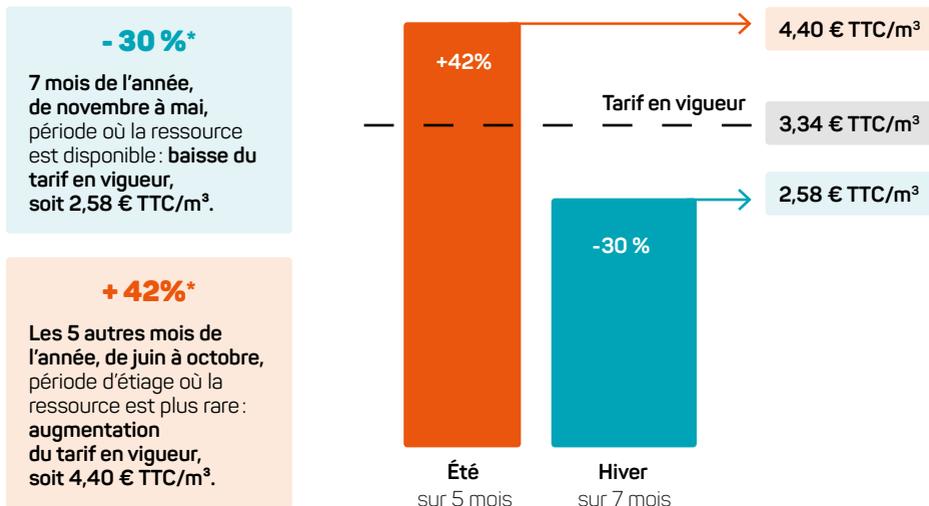
Pour s'adapter au changement climatique, Toulouse Métropole souhaite réduire les quantités d'eau prélevée en cohérence

avec l'ambition du plan eau national (-10 % d'ici 2030).

La tarification saisonnière est un des leviers mis en place par la Métropole à compter du 1^{er} juin 2024.

Elle vise ainsi à réduire collectivement, usagers particuliers et professionnels, notre consommation de l'eau au quotidien, et plus particulièrement en été lorsque la ressource en Garonne se fait plus rare.

Comment ça marche ?



- 30 %*

7 mois de l'année, de novembre à mai, période où la ressource est disponible : baisse du tarif en vigueur, soit 2,58 € TTC/m³.

+ 42%*

Les 5 autres mois de l'année, de juin à octobre, période d'étiage où la ressource est plus rare : augmentation du tarif en vigueur, soit 4,40 € TTC/m³.

Tarif en vigueur au 1/01/24 : 3,34 € TTC/m³, sur la base de 120 m³ consommés par an.

* La baisse et la hausse de tarif ne s'appliquent pas à l'abonnement ni aux redevances d'organismes publics.

Les usagers ayant une consommation équilibrée sur l'année paieront ainsi le même montant annuel, les mois majorés étant compensés par sept mois de baisse du prix en vigueur de l'eau.

Comment réduire et maîtriser sa consommation d'eau ?

La tarification saisonnière de l'eau est avant tout une mesure incitative, destinée à inviter tous les usagers à aller vers plus d'économie. Réduire et maîtriser sa consommation d'eau

c'est possible, à condition d'adopter les bons réflexes. Pour cela, Eau de Toulouse Métropole vous accompagne et met à votre disposition différentes solutions pratiques.

1. J'évalue ma consommation pour identifier où je peux faire des économies

La consommation moyenne est estimée à

149 litres

par habitant et par jour

Cette consommation moyenne est répartie comme suit en fonction des usages :



60 / 200 LITRES

Prendre sa douche ou son bain



3 / 6 LITRES

Tirer sa chasse d'eau des toilettes



10 / 12 LITRES

Faire sa vaisselle à la main



12 / 16 LITRES

Faire tourner son lave-vaisselle



35 / 60 LITRES

Faire sa lessive



15 / 20 LITRES AU M²

Arroser son jardin



50 000 / 80 000 LITRES

Remplir sa piscine



200 LITRES

Laver sa voiture



Découvrez notre **simulateur pour estimer votre consommation**

2. J'adopte les bons réflexes pour économiser l'eau



Chasser les fuites d'eau

Réparer sans tarder un robinet ou une chasse qui goutte.



Prendre une douche

et couper l'eau pendant le savonnage, le brossage des dents et le rasage.



Limiter le remplissage

et la mise à niveau des piscines.



Être acteur de sa consommation

Paramétrer les alertes de compteur de télélevé via l'application mobile.



Arroser « à la fraîche »

tôt le matin ou tard le soir et utiliser la technique du paillage pour conserver l'humidité.



Utiliser le programme « éco »

des appareils ménagers et faire tourner les lave-vaisselles et lave-linges lorsqu'ils sont pleins.

Et pour amplifier encore l'effet des écogestes, Eau de Toulouse Métropole distribue gratuitement 90 000 kits d'économie d'eau (ÉcoBox) entre juin 2024 et 2026 contenant des accessoires à rajouter sur les robinetteries de la salle de bain et la cuisine ainsi que dans la cuve des toilettes.

Ces équipements permettent de réduire jusqu'à 30 % sa consommation d'eau. Pour réserver votre ÉcoBox à partir du mois de juin, renseignez le formulaire sur le site internet ou flashez le QR code ci-contre.

Pour plus d'informations sur la tarification saisonnière, les ÉcoBox et les écogestes, rendez-vous sur eaudetoulousemetropole.fr



Pour des questions complémentaires

05 61201201

Maison de l'Eau
de Toulouse Métropole
3, rue d'Alsace-Lorraine
31000 TOULOUSE

mardi et jeudi de 9 h 00 à 14 h 00
mercredi de 9 h 00 à 17 h 00
vendredi de 12 h 00 à 19 h 00
samedi de 9 h 00 à 13 h 00